

Compte rendu du Comité Syndical

Séance du 7 novembre 2011

L'an deux mil onze et le sept du mois de novembre, à quatorze heures trente, le Comité Syndical régulièrement convoqué s'est réuni, au nombre prescrit par la Loi, au siège social du Syndicat, sous la Présidence de Monsieur Pierre POLI, président.

Présents:

ANDREANI Dominique, ANGELINI Pierre-François, CECCALDI Attilius, GUGLIELMACCI Pancrace, LIONS Paul, MARCHETTI François, MORTINI Lionel, POLI Pierre,

Absents :

FALCUCCI Annie, MATTEI Hyacinthe.

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE

Par délibération du 13 septembre 2011, le Comité Syndical du Pays de Balagne a décidé de s'adjoindre une assistance à maîtrise d'ouvrage pour engager l'élaboration du SCoT de Balagne. La mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage comprend principalement l'accompagnement stratégique et l'assistance opérationnelle du syndicat mixte dans la phase préparatoire de mobilisation des acteurs et de collecte, coordination et planification des opérations.

Un avis d'appel public à concurrence a été publié dans l'hébdomadaire local "Corse-Matin" le 19 septembre 2011. Le 14 octobre, date limite de réception des candidatures, 3 plis ont été réceptionnés.

L'examen de ces trois offres établit la recevabilité des trois candidatures qui sont analysées selon les trois critères énoncés dans le cahier des charges.

Candidat n°1 : OPERA Consultants (Co-traitant : Ecovia). Prix : 47 770 € HT ; délais : 12 mois

Candidat n°2 : AUAD (Co-traitant : Nicaya consultants). Prix : 49 000 € HT; délais : 12 mois

Candidat n°3 : LUYTON (se présente seul). Prix : 89 575 € HT; délais : 10 mois

La valeur technique est appréciée à partir de la note méthodologique et des moyens affectés à la mission.

	Candidat n°1	Candidat n°2	Candidat n°3
Valeur technique (50%)	30 pts	40 pts	20 pts
Prix (25%)	25 pts	21 pts	12 pts
Délais (25%)	21 pts	21 pts	25 pts
TOTAL POINTS	76 pts	82 pts	57 pts

Le candidat n°2 a obtenu le meilleur nombre de points et a fourni toutes les pièces nécessaires au marché.

Le Comité Syndical décide d'attribuer le marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration du SCoT de Balagne au cabinet AUAD.

CRÉATION D'UN POSTE D'ANIMATEUR LEADER

Le Président rappelle au Comité Syndical que, par délibération du 13 septembre 2011, pour pallier l'absence pour maladie du responsable administratif depuis le 9 juin 2011, une secrétaire-comptable a été recrutée le 1er octobre 2011 pour un besoin occasionnel de 3 mois qui arrivera à échéance le 31 décembre 2011.

Or, le responsable administratif du Syndicat Mixte du Pays de Balagne a rompu son contrat le 30 septembre 2011.

Afin d'animer et de gérer le programme Leader, le Président propose de procéder au recrutement d'un agent de développement territorial de catégorie A ou B de la filière administrative à compter du 1er janvier 2012.

Le Comité Syndical ne souhaite pas ouvrir un poste permanent pour une mission ponctuelle. Il décide de créer un poste de chargé de mission en contrat à durée déterminée de 2 ans, renouvelable une fois pour assurer la bonne administration du programme européen jusqu'au 31 décembre 2015.

DÉCISION MODIFICATIVE BUDGÉTAIRE N°2

Suite à la prise de fonctions de l'architecte, le 1er octobre 2011, en contrat salarié de 20 heures hebdomadaires, pour réaliser les missions de conseil architectural et de rédaction du guide de bonnes pratiques architecturales, prévues dans le cadre du programme Leader, l'acquisition d'un ordinateur portable est indispensable.

Afin de pouvoir payer ce matériel en investissement, il est nécessaire d'opérer une modification budgétaire :

Section de Fonctionnement :

Chap 011 : charges à caractère général - 400 €

Chap 23 : virement à la section d'investissement : + 400 €

Section d'investissement :

Art 2183 : matériel informatique + 400 €

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, approuve la modification budgétaire.

QUESTIONS DIVERSES

Elaboration de l'Agenda 21 Balagne : L'Office de l'Environnement de la Corse a retenu les territoires du Pays de Balagne et de la Commune de Bonifacio pour les accompagner dans l'élaboration d'un diagnostic et un plan d'action en faveur de développement durable. Un comité de Pilotage réunira une quinzaine de personnes pour suivre la démarche. Ce comité se réunira le 28 novembre 2011.

Candidature de la Balagne en Pays d'Art et d'Histoire : Mlle Emmanuelle PARDINI, stagiaire d'une école de médiation culturelle, nous a remis son rapport d'étude sur la faisabilité d'une candidature du Pays de Balagne à l'obtention du label de Pays d'Art et d'Histoire. Il rappelle les étapes et le contenu de la candidature et estime un budget de fonctionnement annuel à 45 000 €. Le Comité Syndical convient de désigner en son sein un membre pour présenter ce projet dans chaque Communauté de Communes et obtenir l'avis des Communes membres avant de poursuivre la démarche.

L'ordre du jour étant épuisé, le Comité Syndical lève la séance à 16h30.